

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

RNCP 37216 - AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

CONSEILLER CLIENTELE DES PROFESSIONNELS ET DES ENTREPRISES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
Pas de blocs : certification donnant accès à un métier réglementé			
UC 1 – Mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours en utilisant les moyens disponibles et adaptés pour préserver la santé des personnes dans l'attente des secours.			
Objectif 01 : Gérer les premiers secours	Opérer et se conduire conformément à la réglementation éditée par l'INRS et en faisant bon usage des moyens disponibles pour prévenir, alerter et secourir. <ul style="list-style-type: none">- Mettre en sécurité les personnes- Pratiquer les premiers soins d'urgence- Respecter les consignes et alerter les secours- Prévenir des situations dangereuses- Contribuer à la prévention et à la sensibilisation	Attestation de réussite aux épreuves SST ou PSC1 Contrôle continu et examen SST ou PSC1, conformément aux exigences de l'INRS. Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS	L'agent de sécurité met en sécurité la personne accidentée, il réagit face à un saignement ou un étouffement, il utilise de manière adaptée et rapidement un défibrillateur et pratique un massage cardiaque adapté. L'agent alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise et des consignes. Il repère les situations dangereuses dans son entreprise et sait à qui et comment relayer ces informations. Il participe à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UC 2 – Opérer la surveillance des biens et des personnes, le gardiennage, dans le cadre de ses missions d'agent de prévention et de sécurité, en utilisant les moyens à disposition, dans le respect des consignes et du cadre légal pour prévenir la sécurité des personnes et des biens.			
Objectif 02 : gérer les risques	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les risques professionnels et les risques industriels majeurs au sein des ICPE pour adapter son rôle et ses missions à leurs particularités et répondre aux exigences spécifiques dont la manipulation et le stockage de produits dangereux. - Identifier les obligations réglementaires (dont les consignes) à appliquer dans ses fonctions. - Appliquer les mesures de prévention appropriées et les outils associés : document unique, plan de prévention, équipements de protection individuels, moyens d'intervention adaptés, zones ATEX, classification produits dangereux (CLP/SGH)... - Comprendre l'organisation générale des classifications des installations (ICPE, SEVESO, ...) et des secours (ORSEC) pour assumer le rôle et les missions attendues dans le respect du cadre légal. - Mettre en sécurité les installations et s'assurer du fonctionnement des moyens de secours. - Opérer les mesures de prévention prévues par les consignes (points chaud, ...), les acteurs à mobiliser et les moyens propres au site, gérer les alarmes du système de détection incendie, les procédures d'évacuation, ... - Agir efficacement en prévention ou en cas d'incendie, en ayant repéré les caractéristiques générales aux feux (causes, effets, risques, classes de feux, ...) sur des feux à combustible, seuls ou à plusieurs équipiers, en première intervention et en accueil des secours. 	<p>1/ Questionnaire contextualisé de questions à choix unique pour chacun des 8 objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note ≥ 12 : l' Unité de Valeur est acquise - $8 \geq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d' examen - Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant l'objectif pédagogique échoué. <p>2/ Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels (PC et Rondier) tirés au sort par le candidat</p> <p>Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats des grilles d'évaluation</p>	<p>L'agent sait prendre les mesures importantes appropriées aux risques industriels majeurs dans un ICPE ou un site Seveso, il en comprend les enjeux en particulier pour la manipulation et le stockage des produits dangereux.</p> <p>Il applique avec soin les obligations réglementaires en particulier en matière de mise en sécurité des installations et de veille au bon fonctionnement des moyens de secours.</p> <p>Il est prêt pour exécuter les missions attendues dans le cas des opérations de secours (ORSEC).</p> <p>Il opère au quotidien les mesures de prévention dans le respect des consignes, veille à la délivrance des permis feu, gère le système de détection incendie, les alarmes</p> <p>Il identifie les causes d'incendie, leurs effets et moyens d'extinction à associer.</p> <p>Il utilise efficacement, seul ou en équipe, les dispositifs d'extinction des feux en fonction des classes de feux.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Objectif 03 : Justifier de ses actions dans le cadre légal	- Identifier dans le code de sécurité intérieure, livre VI, le code pénal, le code de procédure pénal, le code de déontologie et dans l'ensemble du cadre légal en général (CNIL, RGPD, vie privée, libertés individuelles, secret professionnel, ...), les éléments applicables, les conditions d'applications dans les situations professionnelles qui devront être produites en justification de ses actes pour attester d'actions et de comportements appropriés respectant ce cadre légal, réglementaire et les consignes.	1/ Questionnaire contextualisé de questions à choix unique pour chacun des 8 objectifs pédagogiques - Note ≥ 12 : l' Unité de Valeur est acquise - $8 \geq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d' examen - Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant l'objectif pédagogique échoué. 2/ Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels (PC et Rondier) tirés au sort par le candidat Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats des grilles d'évaluation	L'agent recherche les procédures sur le cahier des consignes, fait appliquer la réglementation et respecte les priorités. Il justifie de ses actes par le bon usage du cadre légal et son identification. Il est sensibilisé à la préservation des libertés individuelles. Il met en application au quotidien les exigences du code de déontologie.
Objectif 04 : Informer, communiquer, appliquer les consignes et utiliser les outils	- Mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales, permanentes, particulières ou ponctuelles, dans le cas de situations d'intrusion, de malveillance, d'incendie ou d'accidents ou autre pour participer à la sécurité des personnes et des biens. - Effectuer un compte rendu écrit ou oral, des remontées d'informations claires et compréhensibles, faire ou rédiger un rapport pour servir de fondements aux éventuelles instructions judiciaires. - Se présenter, s'habiller, se tenir en professionnel dans l'exercice de ses fonctions pour donner la bonne perception de ses missions. - Accueillir, orienter et informer toute personne en adaptant sa communication verbale et non verbale, dans le respect des consignes et du cadre légal pour être compris. - Gérer tout situation, toute personne suspecte en alertant, communiquant à sa hiérarchie conformément aux consignes, et en alertant les forces de l'ordre si nécessaire. - Utiliser efficacement les outils numériques mis à sa disposition (ordinateurs, tablettes, smartphones, ...) et les logiciels de base associés (texte, main courante, géolocalisation, ...) pour sécuriser l'information.		L'agent prend en compte un PCS et les moyens techniques associés. L'agent prend en compte les consignes et les applique, les fait appliquer. L'agent utilise correctement l'alphabet AOCI, prévient la hiérarchie, donne des directives claires au rondier, respecte les priorités et tient un langage clair et précis. Les différents registres sont tenus conformément aux règles et consignes. La main courante retranscrit les faits avec les précisions attendus. Les matériels de ronde sont pris en compte : PTI/DATI, clefs, pointeur de ronde, lampes, carnets, badges, ... Les matériels de ronde sont utilisés : PTI/DATI, clefs, radio, pointeur de ronde, lampes, carnets, badges, ...

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Objectif 05 : Gérer les conflits et les situations conflictuelles dégradées	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et analyser les situations et les comportements conflictuels pour les prévenir, les gérer et tenter de les résoudre. - Qualifier les origines et leurs caractéristiques (types, motivations, stimulations, dangerosité, risques, ...) pour les traiter avec les modes opératoires adaptés. - Gérer les conflits par étape de la prévention à la résolution en gardant la maîtrise de ses émotions, de sa posture et de ses gestes pour agir en professionnel dans le respect du cadre légal et réglementaire, et dans le respect des consignes. - Maîtriser ses actes par la gestion de son stress, des mécanismes générant des effets gênants ou positifs, par une respiration adaptée et contrôlée. - Justifier de ses actes pour se protéger ou pour riposter dans le respect du cadre légal et des consignes face à une agression, en état de légitime défense ou en état de nécessité. 	// Idem //	<p>La relation avec la personne malveillante ou ivre est gérée, contrôlée, les propos tenus sont fermes et respectueux. Le compte rendu est rédigé.</p> <p>Le rondier adopte la bonne distance de sécurité.</p> <p>Les situations potentiellement conflictuelles sont repérées et les actes pour la gérer son appropriés et justifiés.</p> <p>Les mécanismes du stress et la respiration pratiquée sont contrôlés en situation et l'agent reste lucide pour opérer de manière appropriée et en justification du cadre légal.</p> <p>L'agent pratique des gestes de défense et de riposte contrôlés, respectueux du cadre légal compte tenu de la situation.</p> <p>Il opère soit en légitime défense sur des caractéristiques précises ou en état de nécessité selon d'autres caractéristiques.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Objectif o6 : Exécuter ses missions de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer ses interventions de surveillance adaptées aux lieux, respectant les consignes à mettre en place, avec l'équipe à identifier et les protocoles appropriés aux événements attendus pour être efficace et professionnel. - Intervenir en coordination avec les forces de l'ordre, dans le respect de la préservation des traces et indices et des consignes pour favoriser le bon déroulement des opérations. - Contrôler tout type d'accès, sur différents types de sites avec tout système et pour tout type de personnes, d'objets ou de moyens pour assurer une prestation complète. - Opérer dans un poste de contrôle de sécurité (PCS) en utilisant correctement l'ensemble des matériels à disposition dont les moyens de communication, en établissant les documents ou leur remplissage et en gérant les personnes et les clés ou badges, conformément aux consignes et au cadre légal pour assurer la parfaite réalisation coordonnée des opérations. - Effectuer des rondes de surveillance avec les matériels et systèmes appropriés conformément aux consignes pour comprendre et répondre aux objectifs d'efficacité et de prévention recherchés en mobilité sur site. - Appréhender une personne dans le respect de l'article 73 du code de procédure pénale lors des différentes missions ou situations exercées par l'agent de sécurité (en poste, mobile, cynophile, dans la distribution, filtrage, en incendie, ...) pour permettre les poursuites pénales ou civiles attendues. 	<p>1/ Questionnaire contextualisé de questions à choix unique pour chacun des 8 objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note ≥ 12 : l' Unité de Valeur est acquise - $8 \geq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d' examen - Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant l'objectif pédagogique échoué. <p>2/ Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels (PC et Rondier) tirés au sort par le candidat Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats des grilles d'évaluation</p>	<p>L'agent identifie les différents accès au site et les repère sur un plan.</p> <p>L'agent gère les appels multiples au PCS, reste clair et précis, organisé dans la gestion des priorités.</p> <p>Le chemin de ronde est respecté, les locaux sont vérifiés, avec les portes et fenêtres, ...</p> <p>L'agent prend en compte la demande de levée de doute et localise la zone de détection. Il rend compte de son action au retour de l'intervention.</p> <p>L'agent fait fonctionner correctement les équipements du PCS et y effectue les opérations prévues.</p> <p>Il gère les personnes et les clés ou badges conformément aux consignes.</p> <p>L'agent appréhende une personne conformément à l'article 73 du code de procédure pénale dans différentes situations contextualisées présentées.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Objectif 07 : Opérer dans un dispositif de télésurveillance et de vidéosurveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le dispositif de télésurveillance pour exercer le rôle approprié dans la chaîne de la télésecurité. - Comprendre le schéma d'installation de la vidéosurveillance pour exercer le rôle approprié et respecter les aspects réglementaires spécifiques dans la chaîne de la télésecurité. 	<p>1/ Questionnaire contextualisé de questions à choix unique pour chacun des 8 objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note ≥ 12 : l' Unité de Valeur est acquise - $8 \geq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d' examen <p>- Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant l'objectif pédagogique échoué.</p> <p>2/ Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels (PC et Rondier) tirés au sort par le candidat Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats des grilles d'évaluation</p>	<p>L'agent repère les lieux publics et privés et les règles, contraintes, démarches associées.</p> <p>Il applique les règles liées à l'accès et à la transmission des enregistrements.</p> <p>Il décrit les dispositifs installés, les processus mis en œuvre, matériels associés pour opérer conformément aux consignes du site.</p>
Objectif 08 : Intervenir en événementiel, pratiquer les palpations de sécurité et l'inspection visuelle des bagages	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les caractéristiques de la sécurisation d'un rassemblement sportif, festif ou culturel (spectacles et concerts, ...) pour prévenir et agir face aux flux, aux mouvements de foules et de panique, aux comportements dangereux et participer efficacement au dispositif de leur sécurisation. - Participer à la gestion de la sécurisation de l'événement par une analyse des risques adaptée au lieu considéré et son contexte, et à la maîtrise du bon déroulement des opérations d'évacuation prévues par les consignes en cas d'urgence (incendie, attentat, bagarres, foules, accidents, ...). - Identifier les différents acteurs participants aux événements pour les reconnaître, les gérer conformément aux consignes et se positionner en toute légitimité. - Exécuter les opérations de contrôle d'accès et filtrage associées en fonction des zones identifiées en utilisant les moyens et systèmes prévus aux consignes, pour prévenir les risques, les fraudes et les litiges. - Exécuter une palpation de sécurité réglementaire, complète, en sécurité, et suffisamment rapide du fait des circonstances pour empêcher toute intrusion d'objet interdits ou prohibés. - Opérer conformément au cadre légal et aux consignes lors des manifestations courantes ou dans les situations particulières pour accueillir des mineurs ou des personnes en situation de handicap, ... en toute sécurité. 	<p>L'agent a un contact professionnel et respectueux. Il obtient l'accord préalable de la personne</p> <p>L'agent met immédiatement en sécurité l'objet suspicieux et applique l'article 73 du CPP.</p> <p>L'agent pratique une palpation de sécurité conforme aux gestes techniques préconisés, rapide et exhaustive, en sécurité.</p> <p>L'agent atteste de sa compréhension des caractéristiques de sécurisation des sites accueillant différents événements et différents types de publics.</p> <p>Il veille à prévenir les incidents attendus et opère dans le respect des consignes pour faire évacuer les personnes.</p> <p>Il contrôle et filtre les points de passages indiqués.</p> <p>Il repère les acteurs importants pour opérer avec professionnalisme.</p> <p>Il gère les situations et les personnes prises en possession d'objets prohibés ou interdits dans le respect des consignes et du cadre légal.</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
Objectif og : Prévenir, alerter et secourir en cas de risques terroristes.	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir des risques terroristes par la recherche de tout signe, indication, comportement, attitudes, faits, signaux faibles, Pour participer à la vigilance toujours plus difficile à exercer. - Identifier les modes opératoires potentiellement utilisables pour participer efficacement aux opérations : attentas, otages, usages d'armes de guerre, NRBC-E, cybermenaces, ... - Comprendre pour l'appliquer le plan Vigipirate, ses niveaux de vigilance et les mesures préconisées, repérer les cibles privilégiées (site sensibles et populations). - Cultiver sa vigilance permanente et ses automatismes pour rester prêt à toute éventualité, y compris pour prévenir toute radicalisation, et améliorer en permanence les procédures de sécurité. - Identifier les armes utilisées par les terroristes pour prévenir et agir de manière la plus appropriée, sécuriser les lieux en cas de découverte de matériels tout en préservant les traces et indices. - Se protéger et protéger les personnes ciblées en s'enfuyant, se cachant, voire en résistant en dernier recours pour choisir la meilleure option dans un contexte de sidération pour la plupart des personnes victimes. - Alerter et informer les forces de l'ordre dans les différents cas de figures imaginables (direct, indirect) pour donner des indications claires, précises, concises et efficaces malgré le contexte. - Faciliter l'intervention des forces de l'ordre et des secours, comprendre le processus mis en place pour participer efficacement aux instructions et consignes établies, sécuriser une zone ou contrôle des accès. - Secourir en situation d'attentat avec des blessures par balle ou explosion, des conséquences inhabituelles, le plus grand nombre de blessés, avec des moyens limités ou de fortune, avec la nécessité de dégager les blessés ou les soustraire au danger, ... 	<p>1/ Questionnaire contextualisé de questions à choix unique pour chacun des 8 objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise - $8 \geq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen - Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant l'objectif pédagogique échoué. <p>2/ Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels (PC et Rondier) tirés au sort par le candidat Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats des grilles d'évaluation</p>	<p>La connaissance des consignes relatives à une attaque terroriste est avérée.</p> <p>Le comportement est adapté (se mettre à l'abri, observer sans se faire voir, voir, alerter les occupants des autres bâtiments).</p> <p>L'agent respecte la consigne de ne pas communiquer à proximité du colis, de ne pas le toucher, le déplacer, ne pas provoquer de vibration</p> <p>L'agent assure un périmètre de sécurité et fait évacuer la zone</p> <p>L'agent rend compte au PCS</p> <p>Le plan Vigipirate est compris et ses mesures préconisées sont respectés.</p> <p>L'agent est vigilant pour prévenir toute situation de radicalisation et améliorer les procédures.</p> <p>La sécurisation des lieux est opérée avec efficacité pour soustraire l'arme ou les matériels découverts en préservant les preuves.</p> <p>Les consignes d'intervention sont bien identifiées pour être appliquées.</p> <p>Les gestes de secours tactiques sont réalisés et les moyens utilisables à disposition sont repérés.</p> <p>Les comptes rendus sont clairs et précis, tant aux forces de l'ordre qu'aux services de secours.</p>

	- Etablir des comptes rendus post événement précis, clairs et factuels sur la situation traumatique des blessés aux services de secours.		
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p><u>Compétences transverses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le cadre réglementaire et légal permettant de justifier de ses actes en toute circonstance. • Observer, analyser les situations et les acteurs, prendre conscience des risques et dangers pour prévenir et éventuellement opérer de manière appropriée pour la sécurité des biens et des personnes. 			